

gelée, souffrirent horriblement de l'abaissement subit de la température. Mais il n'est pas exact de dire, comme l'affirme un des chroniqueurs du siège de Paris, M. Francis Wey, et comme le général Trochu le laisse entendre, il n'est pas vrai que les soldats demandaient à ne plus combattre. La journée du 21 décembre avait prouvé, une fois de plus, qu'il y avait parmi les défenseurs de Paris des éléments énergiques dont on pouvait tirer parti.

Un événement inattendu et tragique, une surprise que la plus vulgaire prudence pouvait éviter, montra bientôt qu'elle était l'incurie éternelle de nos chefs. Depuis le 21 décembre nous occupions, comme nous l'avons dit, la Ville-Évrard, et nous n'avions pas pris le soin de faire fouiller de fond en comble les maisons où nous nous étions établis. Dans la nuit du 21 au 22, vers minuit, le général d'artillerie Blaise, entouré de ses officiers, se réchauffait à un grand feu allumé à quelques pas de la Ville-Évrard. On devisait sur les événements du jour et les probabilités du lendemain. Tout à coup les sons perçants d'une corne prussienne mettent en émoi la petite troupe du général. On court aux armes, quant une décharge, dirigée par des mains invisibles, vient jeter la mort dans nos rangs. Les officiers tombent, et, parmi eux, le général Blaise, tué sur le coup et presque à bout portant. Les Saxons avaient été vraiment oubliés dans les caves de Ville-Évrard, et ils tiraient par les soupiraux. Les caves furent aussitôt cernées et la plupart de ces hommes massacrés.

Le corps du général, dont une balle avait traversé la poitrine, fut transporté au Grand-Hôtel. Le général Blanchard vint le soir même revoir une fois encore le visage maintenant muet de son compagnon d'armes. Il avait les larmes dans les yeux. « Pauvre ami ! » dit-il, puis en tordant sa grosse moustache grise : « Voilà, avec Guilhem, le second que me tuent ces misérables ! »

Le général Blaise, né à Saint-Mihiel, était parti comme engagé volontaire et avait gagné tous ses grades à la pointe de l'épée.

L'expédition avortée du 21 décembre ne démontrait donc qu'une fois de plus le peu de vigilance des chefs supérieurs. En revanche, elle avait mis en lumière la ferme attitude de ces gardes nationaux que les troupiers appelaient dédaigneusement les *à outrance* ou les *trente sous*. Avant peu, les gardes nationaux allaient montrer leur courage. Et le 26, trois bataillons de gardes nationaux chassaient les ennemis du parc de la Maison-Blanche ; l'artillerie de la garde nationale envoyée au plateau d'Avron, allait y recevoir bravement le baptême du feu.

Ces exemples de dévouement et cette bonne contenance des gardes nationaux devant l'ennemi, font

oublier les rares cas d'indiscipline que l'on eut à relever contre les citoyens armés durant la longue période du siège. Le 6 décembre, par décret du gouvernement de la défense, le bataillon dit des tirailleurs de Belleville était dissous, et Flourens, qui l'avait organisé, se faisait arrêter dans des circonstances qui le faisaient appeler par M. Delescluze, dans le *Réveil*, « l'enfant terrible de la démocratie ». Le vieux tribun ne pardonnait point sa légèreté impatiente au jeune chercheur d'aventures. Quelques jours après, sur la proposition du général Clément Thomas, le commandant Leblois, du 200^e bataillon de la garde nationale, était révoqué, et cette lettre du commandant en chef de la garde nationale au gouverneur de Paris, était rendue publique.

Paris, 16 décembre.

« Monsieur le gouverneur,

« Le 200^e bataillon est sorti aujourd'hui de Paris pour aller occuper les avant-postes de Creteil. Je reçois de M. le général commandant supérieur à Vincennes la dépêche suivante :

« Chef de bataillon du 200^e ivre ! la moitié au moins des hommes ivres ! Impossible d'assurer le service avec eux. Obligation de faire relever leurs postes. Dans ces conditions, la garde nationale est un danger de plus. »

« J'ai l'honneur de vous demander la révocation du chef de bataillon Leblois, commandant le 200^e bataillon.

« Veuillez agréer, monsieur le gouverneur, etc.

« CLÉMENT THOMAS. »

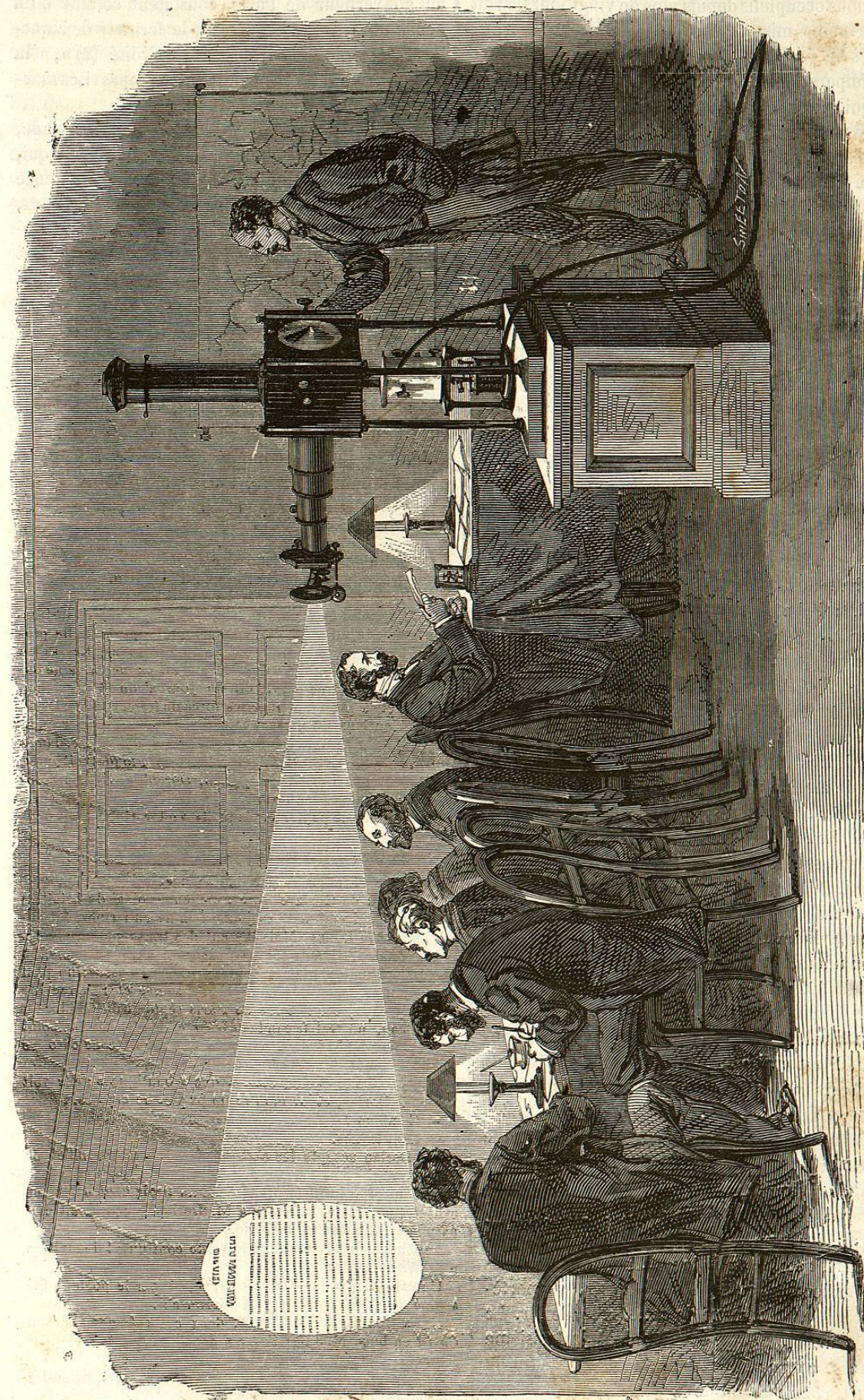
Approuvé :

Le gouverneur de Paris,
GÉNÉRAL TROCHU.

C'est ce désir d'introduire une discipline, même énergiquement sévère, dans la garde nationale, dont on fit plus tard un crime à Clément Thomas. Les journaux radicaux désapprouvèrent ces mesures qui portaient cependant d'un sentiment de viril devoir. La moindre infraction à la tempérance ou à l'obéissance est en effet doublement coupable devant l'ennemi. Le devoir fait partie du patriotisme. Clément Thomas ne voulait pas une faiblesse dans la troupe qu'il avait l'honneur de commander (1).]

La garde nationale devait, au surplus, je le répète, prouver en toute fierté que ses chefs avaient raison de lui demander du sacrifice et de la discipline. Une partie de son artillerie avait été envoyée à Rosny et au plateau d'Avron. Ce plateau

(1) A propos de cette lettre à M. Trochu, le *Rappel* disait alors : « Le général peut être Thomas, mais il n'est pas Clément. »



Le siège de Paris. — Grossissement et transcription des dépêches microscopiques arrivées par pigeon.

que nous occupions depuis plus de vingt jours, avait été à peine mis en état de défense. Les marins, postés là, y avaient construit des abris; mais, par une impardonnable négligence, M. le colonel Stoffel qui, dans ses rapports sur l'organisation militaire de la Prusse, avait fait preuve d'une si grande clairvoyance et qui commandait l'artillerie au plateau d'Avron, n'avait rien tenté, rien essayé pour mettre cette formidable position à l'abri d'un bombardement. Pas une casemate, pas un ouvrage fortifié. Les Prussiens pouvaient canonner ce point facilement. Le 24 décembre, M. Trochu se contentera de déclarer que la terre est toujours rebelle au maniement de la pioche. Mais si, à la fin de décembre, la gelée rendait les travaux difficiles, en était-il de même vers le commencement du mois et fallait-il laisser passer tant de jours dans une impardonnable inaction?

Le 27 décembre, à sept heures du matin, l'ennemi démasqua brusquement contre la partie nord du plateau et contre les forts de l'est, de Noisy à Nogent, de fortes batteries de siège, composées de pièces à longue portée. Trois batteries au Raincy, trois batteries à Gagny, trois batteries à Noisy-le-Grand, trois batteries au pont de Gournay faisaient feu sur Rosny, et les soixante-seize canons prussiens envoyaient de toutes parts des obus qui, rasant le plateau, nous firent essayer des pertes vraiment sensibles. Un peu moins violent dans la matinée du 28 décembre, le feu des Allemands devenait très-vif dans l'après-midi et la soirée. Nos pièces de marine ripostaient, tirant de Bondy, près du canal, et les canons des forts prenaient part à ce duel formidable d'artillerie. Mais nos pièces, moins puissantes que les canons Krupp, durent renoncer à faire feu, et le plateau fut abandonné pendant la nuit. Nous ramenions en arrière des forts, et à peu près intacts, les 74 pièces d'artillerie qui s'y trouvaient, et l'ennemi, dans son télégramme officiel du 30, prétend néanmoins avoir trouvé, le 30, sur le plateau d'Avron, de grandes quantités de munitions d'artillerie et deux pièces de 24 enclouées. Il est vrai qu'il estime à 17 le nombre de nos officiers tués ou blessés pendant ce bombardement, ce qui est exagéré. Il n'en est pas moins vrai que nos postes avancés étaient évacués et que nos forts ne pouvaient riposter aux énormes canons allemands. Durant ces rudes journées, où la mort était reçue bravement sans pouvoir être rendue, où le péril était partout et l'excitation du combat nulle part, l'artillerie de la garde nationale et les gardes nationaux, envoyés hors Paris, supportèrent en soldats l'épreuve de cette pluie de fer. Le contre-amiral Pothuau, commandant la troisième division du corps de la rive gauche, le général de Beaufort, commandant de la 3^e division de la rive droite, le vice-amiral Saisset, dans leurs rapports

au gouverneur de Paris, constatent comme d'un même accord « le bon esprit, la fermeté de caractère, » (1) « le sang-froid et la solidité (2) », « la discipline » (3) de ces combattants improvisés marchant comme de vieilles troupes.

Ainsi l'année 1870 finissait sur cette canonnade, prélude du bombardement de la cité. Paris qui, pour l'an nouveau, allait en don de joyeuse année recevoir, distribués par les mairies, des haricots, du chocolat, de l'huile, Paris (ce grand enfant devenu un héros) était prêt à tout subir. Il trouvait encore, dans sa détresse, des bravos pour ses poètes, des sourires et de l'argent pour ses pauvres (4).

Cependant presque partout, dans cette malheureuse France, l'étranger promenait ses canons, enfonçait les roues de ses chars, et faisait retentir le bruit de ses sabres et le galop de ses chevaux. Qu'on se figure, comme baisser de rideau au drame lugubre de 1870, Paris plongé dans les ténèbres, sans lumière et sans pain, hérissé de

(1) Ordre du jour de l'amiral Saisset.

(2) Ordre du jour du contre-amiral Pothuau.

(3) Ordre du jour du général de Beaufort.

(4) Une vente avait été organisée, au ministère de l'instruction publique, au profit des victimes de la guerre : elle produisit en quelques heures près de 20,000 francs. Les salles du rez-de-chaussée du ministère étaient pleines à peine ouvertes, pleines à ce point, dit un journal du 24 décembre, qu'on a été à plusieurs reprises forcé de fermer les portes.

Il est curieux de placer ces petits détails dans un coin de la grande histoire. Les dames patronesses étaient mesdames Jules Simon, Évrard, Paul Meurice, Floquet, Béquet, Charles Hugo, Dorian, Vée, Balli, Duranton, Ulbach, Trotrot, Goudehaux, Magnin...

Une feuille de papier sur laquelle Victor Hugo avait écrit ce vers :

Je veux rester proscrit, voulant rester debout !

fut achetée 50 francs — par une actrice.

Un dessin de Gustave Doré : un jeune soldat du bataillon de marche qui embrasse sa jeune femme en larmes, fut adjudé pour 170 francs. Mais il y eut des traits plus typiques.

Un dindon, vivant, fut payé 250 francs; une poule, 53 francs, les œufs de ladite poule, 5 francs la pièce; un pied de laitue, 40 francs; elle avait été semée et récoltée par M. Joigneaux, sur la terre de Paris républicain. Enfin, un fricandeau; un vrai fricandeau frais et blanc, ne fut point trouvé cher à 35 francs, non plus que la botte de carottes pour l'accommoder à 14 francs.

Madame Jules Simon était à une « boutique »; elle vint voir M. Dorian, et lui montre un paquet de cigares.

— Combien ?

— Cent francs.

M. Dorian accepte les cigares et présente un billet de mille francs.

Madame Jules Simon prend dans un tiroir neuf billets de cent francs, et les présente à M. Dorian — qui avait disparu sans attendre sa monnaie.

Le lendemain 25 décembre la vente continuant donnait les résultats suivants :

Un exemplaire des *Châtiments*, signé par le poète, a été acheté trois cents francs par M. Cernuschi.

On a donné, dit le *Rappel*, deux cents francs pour un *Christ* en buis. M. Jules Favre a donné mille francs — pour rien.

La principale vente avait été, comme toujours, celle des comestibles.

On a vendu : un litre de lentilles, 10 francs; — deux ha-

baïonnettes, tenu à la gorge, menacé par les gueules des canons Krupp; puis, autour de Paris cette armée de Teutons, cette forêt de piques et de casques. Qu'on regarde plus loin encore : on se bat dans le nord, on brûle, on pille, on tue. Les maisons flambent, les murailles tombent, les hommes meurent. Dans la neige et la boue de décembre, Chanzy gagne le Mans à travers les terres ensanglantées du Perche. L'armée de Bourbaki s'ébranle pour marcher vers l'est. Faidherbe tient en respect l'ennemi à travers les plaines picardes où siffle le vent glacé. La Fère succombe, Amiens est pris, Montmédy se rend, Rocroy est bombardée, Mézières est en flammes (tous ces sièges partiels, nous les raconterons), des régiments aux couleurs sombres, au langage tudesque, parcourent, fouillent et ruinent nos campagnes dévastées, sans compter l'Alsacé et la Lorraine qui pleurent ! Voilà la fin de l'année du plébiscite et l'héritage de l'empire !

Quelles plaies ! quelles douleurs ! quels maux ! quelle honte ! Voilà en quelles circonstances sonne, lugubre et lente, la dernière heure d'une année qui avait impérialement commencé par le baise-mains de César. Voilà le dénouement du règne, et lorsque le 1^{er} janvier se lèvera sur la France envahie, meurtrie, souillée, saignante, lorsque les bombes continueront à pleuvoir, les blessures à s'ouvrir, les cadavres à se roidir sur la terre conquise, la patrie pourra saluer : ce seront les étrennes de la France impériale à la France républicaine !

Ce jour-là, le 1^{er} janvier, comme pour saluer la venue d'un an nouveau qui peut-être (on le croyait) chasserait tant de douleurs, une imposante manifestation avait lieu à Bordeaux, et plus de cinquante mille personnes s'étaient réunies autour de la préfecture, où était descendu le ministre de l'intérieur et de la guerre, M. Gambetta. Deux adresses avaient été présentées aux membres de la délégation du gouvernement.

M. Gambetta prononçait du balcon de la préfecture l'allocution que voici :

« Mes chers concitoyens, à la vue de ce magnifique spectacle, en face de tous ces citoyens rassemblés pour saluer l'aurore d'une année nouvelle, qui n'aurait confiance dans le succès dû à la persé-

rengs, 10 francs; — un litre de lait, 20 francs; — cinq pommes de terre, 30 francs; — un quart de gruyère, 25 francs; — un canard, 50 francs; — un coq, 35 francs; — un faisan, 70 francs; — un pigeon (acheteur : Rochefort), 100 francs.

Une terrine du pâtissier Julien, valant en temps ordinaire 5 francs : 50 francs.

Il y avait en vente des bons donnant droit, quatre fois par mois, à du chauffage, du sucre, du chocolat, de la bougie, de la graisse, du savon et une bouteille de vin.

Chacun de ces bons a été vendu 20 francs.

La seconde journée de vente avait produit 15,000 francs. Avec la recette de la veille, c'est un total de trente-quatre mille francs.

vérance et à la ténacité de nos efforts? succès mérité pour deux raisons : la première, c'est que la France n'a pas douté d'elle-même; la seconde, c'est que, seule dans l'univers entier, la France représente aujourd'hui la justice et le droit.

« Oui, qu'elle soit à jamais close, qu'elle soit à jamais effacée de notre mémoire, si faire se peut, cette terrible année 1870 qui, si elle nous a fait assister à la chute du plus imposteur et du plus corrupteur des pouvoirs, nous a livrés à l'insolente fortune de l'étranger ! Il ne faut pas l'oublier, citoyens, cette fortune contre laquelle nous nous débattons aujourd'hui, elle est l'œuvre même des intrigues de Bonaparte au dehors. A chacun sa responsabilité devant l'histoire. C'est dans cette ville, c'est ici même que l'homme de Décembre, l'homme de Sedan, l'homme qui a tenté de gagner la France, prononça cette mémorable imposture : « L'empire, c'est la paix ! »

« Et tout ce règne subi (il faut le reconnaître pour notre propre expiation), nous sommes coupables de l'avoir si longtemps toléré, et rien, dans l'histoire, n'arrive de juste ou d'injuste qui ne porte ses fruits. Ce règne de vingt ans, c'est parce que nous l'avons subi qu'il nous faut aujourd'hui subir l'invasion étrangère jusque sous les murs de notre glorieuse capitale. Et c'est parce qu'on avait altéré systématiquement, dans ce pays, toutes les sources de la force et de la grandeur, c'est parce que nous avions perdu le ressort sans lequel rien ne peut durer ni triompher dans ce monde, l'idée du devoir et de la vertu, qu'on a pu croire un moment que la France allait disparaître...

« C'est à ce moment que la République, apparaissant pour la troisième fois dans notre histoire, a assumé le devoir, l'honneur et le péril de sauver la France.

« Ce jour-là, c'était le 4 septembre, l'ennemi s'avavançait à grandes journées sur Paris; nos arsenaux étaient vides, notre armée à moitié prisonnière, nos ressources de tous côtés disséminées, éparpillées; deux pouvoirs, un pouvoir captif, un pouvoir fuyard; une Chambre que sa servilité passée rendait incapable de saisir le gouvernement... Oh ! ce jour-là, nul ne contestait la légitimité de la République. Ce fut plus tard, lorsque la République eut mis Paris dans cet état d'invulnérabilité sacrée, lorsqu'il fut établi que la République avait tenu sa promesse du 4 septembre, sauvé l'honneur du pays, organisé la défense et maintenu l'ordre, lorsqu'il fut démontré, grâce à la République, que la France ne saurait périr, qu'elle doit triompher, que, par elle, le droit doit finir par primer la force; ce fut alors que ses adversaires, dont elle assure aujourd'hui la quiétude et la sécurité, commencèrent à contester sa légitimité et à discuter ses origines.

« La République liée, associée comme elle l'est